

La pointe de la Galoppaz, visible depuis la cluse de Chambéry, culmine à 1 681 m. Ce sommet emblématique du plateau de la Leysse est séparé du mont Margériaz par le col des Prés. Ce mamelon, aux pentes boisées et coiffé d'un alpage, se situe dans le prolongement de la chaîne comprenant le pic de la Sauge et le mont de la Buffaz qui s'enfoncent ensuite dans le cœur du massif des Bauges.

DEPART : Arvey | **GPS :** X: 6,041607 - Y: 45,561134
DISTANCE : 9,8 km | **TYPE :** aller/retour
DENIVELÉ + : 947 m | **DURÉE :** 4h45
DIFFICULTÉ : moyen

PARCOURS

- ▶ Depuis le parking à Arvey, prendre le petit sentier qui monte le long du ruisseau du Dard et suivre le balisage peinture rouge.
- ▶ Poursuivre sur le chemin, en restant rive gauche du ruisseau.
- ▶ Au croisement, 2 possibilités pour rejoindre le chemin du GR de Pays (balisage rouge et jaune) : un itinéraire à pente raide, montant tout droit sur le versant ou un large chemin à pente moins forte. Les 2 arrivent au même endroit.
- ▶ Suivre ensuite le GR de Pays sur la gauche. Au panneau «Sous la Galoppaz, altitude 1 200 m», tourner à droite sur le sentier escarpé grim pant direction Pointe de la Galoppaz.
- ▶ Très sinueux dans la forêt, le sentier débouche ensuite dans l'alpage.
- ▶ Suivre le sentier qui remonte le vallon et rejoindre le sommet en suivant la crête.
- ▶ Emprunter le même itinéraire qu'à la montée pour regagner le hameau de Arvey à Puygros.



Pointe de la Galoppaz

© Chambéry métropole

À VOIR

- ▶ Croix de la pointe de la Galoppaz : magnifique panorama sur la cluse de Chambéry et les sommets des Bauges.
- ▶ Le sommet de la Galoppaz est un petit alpage pâturé par des génisses durant la saison estivale.
- ▶ Le tétras-lyre aussi appelé petit-tétras ou coq de bruyère est un oiseau de moyenne montagne de la taille d'une grosse poule. Le mâle, noir à reflets bleus, est reconnaissable à sa queue en forme de lyre, blanche et échancrée et à son excroissance rouge (la caroncule) au-dessus de l'œil. La parade nuptiale des mâles a lieu de mai à juin : à la recherche d'une femelle, ils roucoulent à la manière de la tourterelle et poussent un cri rauque, sorte de chuintement étrange. Son affût nécessite de la patience, mais le spectacle en vaut la peine ! Le secteur de la Galoppaz, avec sa mosaïque de milieux naturels (forêts, landes, pelouses, alpages...), est favorable à la reproduction du tétras-lyre.



Montée vers le sommet de la Galoppaz

© Laurent Faury

- ▶ La tulipe méridionale : cette fleur solitaire aux pétales jaunes lavés de rouge sur le revers se dresse sur une tige rougeâtre de 30 cm ; elle fleurit d'avril à juin. Elle est présente dans les massifs montagneux du sud de la France jusqu'à 2 000 m d'altitude. Elle occupe les zones rocailleuses des alpages sous la pointe de la Galoppaz, en versant sud et sud-est ; elle est à Puygros en limite nord de son aire de répartition. Sa cueillette est interdite.
- ▶ Le sabot de Vénus : cette fleur aussi appelée «soulie de la Vierge», se caractérise par la forme en sabot de sa partie florale jaune. C'est une orchidée spectaculaire, la plus grande d'Europe, intégralement protégée en France depuis 1982. Elle affectionne les boisements clairs, à partir de 750 m d'altitude. Sa cueillette est interdite.



Sabot de Vénus

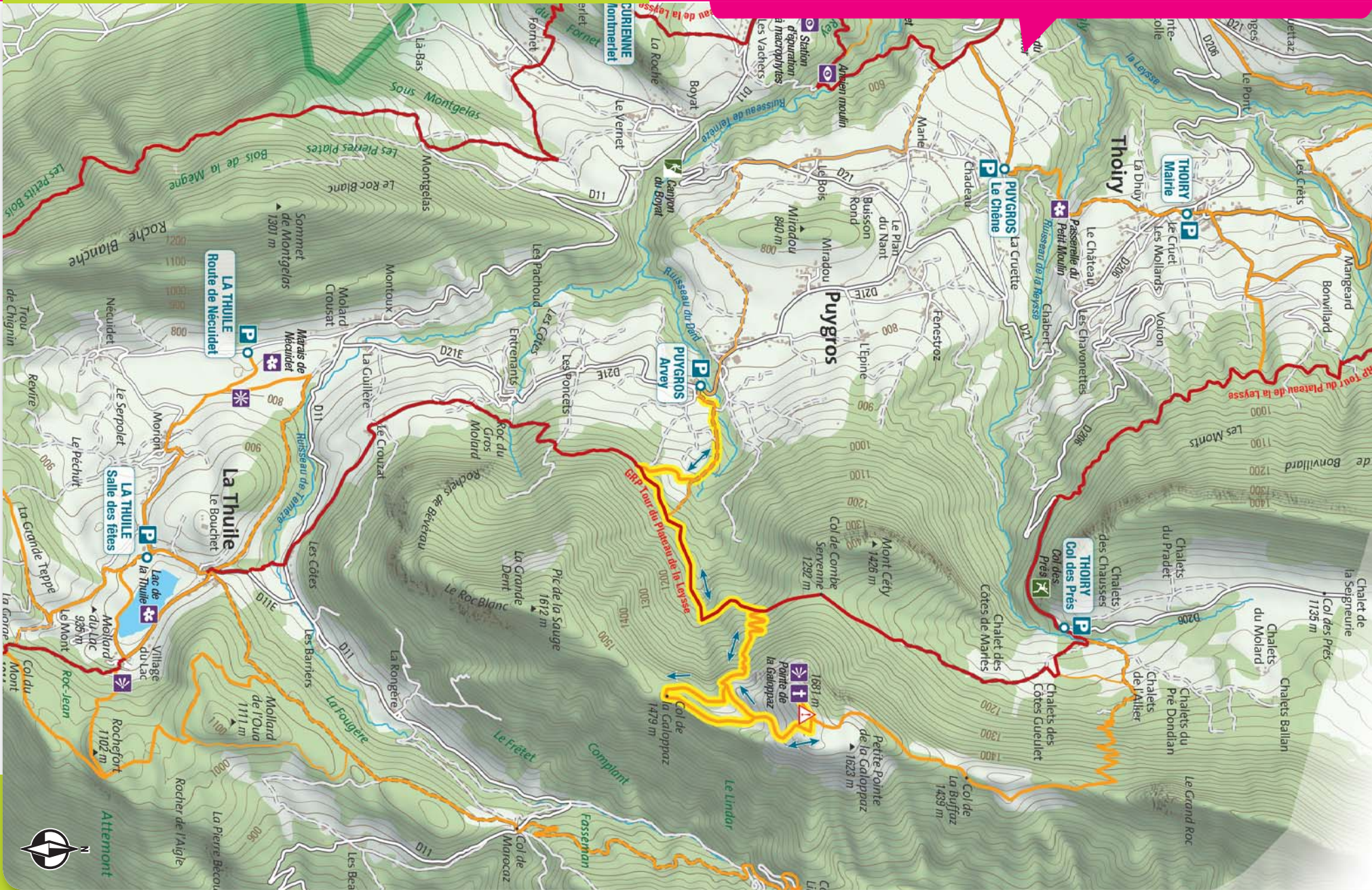
© Chambéry métropole

À SAVOIR

La forêt de la Galoppaz est difficile à exploiter du fait de sa forte pente. Ces dernières années, des essais de débardage par câble y ont été menés. Cette technique consiste à installer en forêt une ligne câblée pouvant mesurer près de 1 000 m, à laquelle sont accrochés des troncs pouvant peser jusqu'à 4 tonnes. Ainsi, les arbres bucheronnés dans les pentes sont acheminés par voie aérienne jusqu'à des places de dépôt. Ils sont ensuite évacués par des camions forestiers. Sur les flancs de la Galoppaz vous pouvez observer des trouées dues au débardage par câble, que la régénération naturelle n'a pas encore comblées.

Cartoguide promenades et randonnées de l'agglomération chambérienne

58 ITINÉRAIRES | 77 DÉPARTS
 disponible dans les offices de tourisme, les mairies et sur www.chambery-metropole.fr



1 cm sur la carte équivaut à 350 m sur le terrain

